

## Fraude électorale

# Le Mrc, le Rdpc, Elecam et le Minat se déchirent devant le conseil constitutionnel



● Hier, les neufs moyens de défense soulevés par le parti de Maurice Kamto ont provoqué une levée de boucliers aussi bien au sein du parti au pouvoir que de l'organe en charge des élections. P.5

## Unicef

# Organization announces humanitarian emergency plan for the Anglophone regions

P.2



## Contentieux postélectoral

# Les camerounais préoccupés

Dans la ville de Yaoundé, que ce soit dans les chaumières, les buvettes, les entreprises..., chacun a les yeux rivés sur son petit écran. P.9

## Présidentielle

# Le nom d'Emmanuel Bonde disparaît du site du Rdpc

P.3

## World Food Day 2018

# Prices of basic commodities skyrocket to about 20%

P.3

# United Nations Children's Fund (UNICEF) announces a humanitarian emergency plan for the Anglophone regions

*The organization has just made an assessment of the situation on the ground.*

“The situation of the children in the North West and South West regions is very serious and deplorable and calls for urgent response”, these are the words of the Director, Office of Emergency Programmes, Unicef, Manuel Fontaine who just rounded off a working visit to these regions. The visiting director, expressed regrets that innocent children are suffering this way with their rights violated. Some haven't fallen out of school, others losing their parents and others homeless with no food to eat. He there fore condemned whoso ever is carrying out atrocities that put children at risk be they the Ambazonians or the government.

It is within this context that the French national Manuel Fontaine declared that his organization is launching an emergency humanitarian plan rescue the children of these regions. He how ever indicated that this emergency plan highly counts on good will a gesture that is donors to

achieve the set goals.

The Unicef Director, Office of Emergency Programmes is some body who masters Cameroon very well, prior to his appointment to head this present post, he was serving as Regional Director for the West and Central African Region (WCAR).

It should be noted that this is not the only international response to the crisis. Since 2017 the UN High Commissioner for Human Rights, Zeid Ra'ad Al Hussein, called on the government of Cameroon to conduct impartial investigations into violence in the Anglophone regions. On 17 November 2017 six UN Special Rapporteurs issued a joint state ment urging the government to engage in meaningful dialogue and halt violence in Northwest and Southwest Cameroon and on 20 June the European Union called upon the government to allow UN bodies' access to the South West and North West Cameroon.

*By Amos Muang Nsah*



*Manuel Fontaine.*

## Ngaoundéré

# Le Bir fait des dons de matériel didactique aux écoles

*Le 5è BIR a offert des tables-bancs et du matériel didactique aux écoles publiques de Mbideng et Baladji II.*

**L**a cérémonie, très courue, a eu lieu dans une atmosphère sereine. Des dons constitués pour la plupart de tables-bancs et autres matériels ont été remis aux écoles et aux apprenants. Ce geste vise à améliorer les conditions de transmission des connaissances aux enfants. Deux cérémonies concernant les deux écoles publiques ont ainsi eu lieu, et les responsables de ces établisse-

ments scolaires ont affiché leur reconnaissance.

Pour Mbounwé Joséphine, directrice de l'école publique bilingue de Baladji II, ces dons vont améliorer les conditions d'apprentissage des enfants. Même son de cloche de la part de la directrice de l'école publique de Mbideng, Shey Hortense. Elle a en outre espéré que ces dons puissent galvaniser les jeunes apprenants dans leur labeur scolaire. Elle a en outre appelé le Bir à ré-

péter son geste dans l'avenir, surtout, l'étendre à d'autres formations scolaires.

Des doléances qui ont rencontré l'oreille attentive du chef de Bataillon Ndongui Ezzo, représentant le commandant du 5è BIR qui a promis que ce corps de l'armée fera plus d'efforts pour assurer l'éducation des enfants. Dès lors, 150 tables-bancs ont été réparties entre les 2 établissements.

*Louis Baassid*

## Communiqué

Le Directeur de publication du quotidien bilingue *Emergence*, informe ses lecteurs que le sieur Zéphirin Koloko, ne fait plus partie de l'équipe rédactionnelle dudit journal. Ce faisant, il ne peut plus se prévaloir de ce statut auprès de quiconque. Par conséquent, la rédaction se désengage de tout acte qu'il pourrait poser en son nom.

# World Food Day 2018: Celebration in Cameroon, comes at a time prices of food items are skyrocketing

**W**ith rising food prices and so many mouths to feed, Cameroon is grappling with a serious crisis. The International Monetary Fund (IMF) reports that prices of main food items have skyrocketed over the years, some by up to 20% from last year's prices. The price of sorghum, for example, rose by 4%, maize by 5% and rice by a whopping 22%, according to the Food and Agriculture Organization. For Cameroonians, the recent spike has not come as a surprise because of the ongoing crisis in the Anglophone regions, refugee crisis in the East and Boko Haram in the Far North regions. We highlight here that maize, beans and most foodstuffs are produced in the grass field, the North West region inclusive. Farming activities had



Some food items

been disturbed and supplies limited therefore setting in scarcity which indirectly leads to price

hikes.

Out of Cameroon's more than 23 million inhabitants, a vast majority of the people live below the

poverty line, according to the World Food Programme. The country ranks 150 out of 186 countries on the 2013

UNDP's Human Development Index, which measures countries based on income, life expectancy and education. There are

fears that the sharp increase in food prices will worsen Cameroon's poverty situation.

*By Amos Muang Nsah*

## Présidentielle

# Le nom d'Emmanuel Bonde disparaît du site du Rdpc

*La présence de certains pontes du parti au pouvoir au sein de la collégialité du conseil constitutionnel a été l'un des alibis du Mrc pour réclamer la récusation de 6 des 11 membres du conseil.*

**S**ur le site du Rdpc, le nom d'Emmanuel Bonde, membre du conseil constitutionnel, figurait jusqu'à un passé récent aussi bien sur la liste des membres du bureau politique que sur celle des membres du comité central. Ce, en violation flagrante de la loi 2004 instituant les membres du conseil constitutionnel et les incompatibilités. Le

nom d'Emmanuel Bonde figurait bien en deuxième position juste après celui de Cavaye Yeguie Djibril comme membre du bureau politique du RDPC suivi de celui de Ayang Luc.

Ainsi, après la dénonciation publique du camp Kamto, le Rdpc s'est empressé d'effacer de manière virtuelle son nom du site.

Mais, Emmanuel Bondé n'est pas le seul membre

frappé par la violation de la loi. On peut citer ici Jean-Baptiste Baskouda et Ahmadou Tidjani qui sont aussi membres du comité central, nommés depuis 2011. L'article 5 de la loi de 2004 cité ci-dessus mentionne bien qu'il est interdit aux membres du conseil « d'occuper au sein d'un parti ou d'une formation politique, d'une association partisane ou syndicale, tout poste de responsabilité ou de di-

rection et, de façon plus générale, de faire apparaître de quelque manière que ce soit leur appartenance politique ou syndicale ».

Tout comme il leur est également interdit de « plaider ou de participer à un arbitrage ». Joseph Bipoun Woum est le président de la chambre de conciliation et d'arbitrage du Comité national olympique et sportif du Cameroun (CNOSC). Il est aussi

membre du RDPC.

La même loi interdit aussi aux membres du conseil, « l'exercice de tout autre emploi public, civil ou militaire ». Jean Foumane Akame, qui avait d'ailleurs signé une motion de soutien appelant à la candidature de Paul Biya, est ici concerné, lui qui est président du conseil d'administration de l'université de Yaoundé I.

*Kami Jefferson*

# Quotidien émergence

## 1<sup>er</sup> Quotidien Bilingue Privé au Cameroun

Disponible dans vos Kiosques Tous les Jours



- Une information de qualité
- Des analyses percutantes
- Un réseau d'abonnés
- Des bureaux dans les 10 régions
- Une imprimerie moderne

*Lisez et faites Lire*

# Conseil constitutionnel/ Contentieux post-électoral

## Mrc, Rdpc, Elecam et Minat : la guerre

*Les neufs moyens de défense soulevés par le parti de Maurice Kamto ont provoqué une levée de boucliers aussi bien au sein du parti au pouvoir que de l'organe en charge des élections au deuxième jour d'audience.*

**R**éponse du berger à la bergère, peut-on dire. Le mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) a en effet eu droit à des réactions qui ont finalement quitté le champ du droit pour investir le terrain politique.

Parlant du droit, le premier moyen de défense soulevé en effet par le parti de Maurice Kamto portait sur l'article 286 du Code électoral relatif au financement de la campagne présidentielle refusé par le Mrc. Et pour cause, ce parti estime qu'il est arrivé trop tard, soit à trois jours du scrutin. Un délai insuffisant pour une utilisation rationnelle et efficace.

Concernant la violation de l'article 91 qui est relatif aux affiches de campagne, le Mrc estime qu'il y a eu un usage disproportionné et que les Communes n'ont pas joué leur rôle.

Le parti de l'opposition met également au-devant de la scène « les mesures restrictives » d'aller et venir des populations le jour du scrutin au regard de l'arrêté du ministre de l'administration territoriale (Minat) qui limitait la circulation dans certaines zones, notamment à partir de 18 heures en prélude au scrutin du 07 Octobre 2018.

Le Mrc reproche en outre la violation de l'article 97 du Code électoral sur l'affichage de la liste des bureaux de vote dans les bureaux communaux d'Elecam (article 98).

Dans la foulée, le Mrc s'est prévalu de la violation de l'article 100 (2) en constatant la réduction drastique de ses bulletins de vote dans certains bureaux de vote avec pour conséquence un préjudice pour le candidat Kamto. La coalition d'AkereMuna au Mrc et le retrait de sa candidature ont de même été débattus. Ici, le Mrc rappelle qu'on aurait pu, comme dans les années antérieures (comme ce fut le cas pour Jean Jacques Ekindi ou Antar Gasagay), confirmer les retraits de candidatures et des bulletins de vote.

L'article 104 du Code électoral sur le vote unique de l'électeur a été un élément de la requête. Le cas de l'école Maternelle du secteur militaire II à Buea ayant été le théâtre de plusieurs votes

des militaires dans un contexte sécuritaire particulier.

Et enfin, l'article 54 du Code Electoral a été violé car les représentants du Mrcont ont été expulsés des bureaux de vote dans certaines régions notamment dans le Nord, l'Adamaoua, etc.

### Arguments politiques

Tous ces griefs contenus dans le document de six pages à l'origine de la demande d'annulation partielle du scrutin présidentiel du parti de l'opposition sont complétés par des arguments politiques. Prenant la parole en dernière position pour consolider les premiers coups de boutoir, Maurice Kamto a indiqué à l'endroit du Conseil que les messages haineux à caractère tribal ont envahi la scène publique. Bien avant, l'équipe du Mrc avait déjà rappelé au président Clément Atangana et les 10 autres membres qu'ils devront défendre l'image d'une juridiction qui doit inscrire son nom dans « l'histoire ». Comme l'a dit Me Claude Assira, les faits sont sincères et il existe un faisceau d'éléments qui l'y contraignent, encore que les pièces présentées la veille par Me Ndikisont venues mettre de l'huile sur le feu. Une flamme ravivée par Me Nkongo Felix Agbor qui a évoqué la situation particulière du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et soutenue par Me Ekouemane qui ne s'est pas empêché de rappeler que le Burundi et le Rwanda ont connu bien pire.

### Les ripostes d'Elecam...

Comme il fallait s'y attendre, le directeur général adjoint d'ElectionsCameroon (Elecam) a noté en quatre points que la demande en annulation partielle n'est pas possible : la circonscription électorale pour la Présidentielle est nationale, que le retrait de candidature n'est pas prévu par la loi. Et conformément à l'article 188 du Code électoral, le candidat AkereMuna ne pouvait plus se retirer. Il aurait dû le faire à l'étape du cautionnement remboursable prévu à l'article 147 du Code électoral. Il est allé plus loin en notant que les chiffres concernant les régions du Nord-Ouest et le Sud-Ouest ont été évalués en valeur absolue de 5% avec



Les membres du Conseil constitutionnel

malheureusement à la clé, des responsables d'Elecam qui ont perdu la vie.

Le conseil de l'organe en charge des élections, Me AtanganaAmougou Paul, a constaté à son grand regret que tous les candidats ont reçu les 15 millions le même jour et que, refusant ce financement, l'on devrait se pencher sur le plafond des financements de campagne. Pour lui, il n'y a pas eu de violation des dispositions de l'article 95 sur l'affiche des images des candidats puisque la loi reste imprécise sur certains points. Il a dans le même temps rappelé au candidat Kamto qu'il a clôturé sa campagne par un giga meeting à Douala avant de prendre la route de Yaoundé pour exprimer son vote. La mesure du Minat aurait pu le frapper selon les termes de la requête déposée au Conseil Constitutionnel.

De même, il ne comprend pas l'épuisement des bulletins de vote évoqué par le Mrc dès lors que les quantités sont identiques pour tous les candidats.

Concernant l'école maternelle du secteur militaire 2 à Buea, on attend toujours les preuves matérielles tout comme c'est le cas pour le dossier relatif aux huissiers dont la vocation n'est en réalité que de gonfler le dossier. Il ajoute en outre qu'il est bien difficile de prouver que les représentants du Mrc ont été chassés des bureaux de vote dans les régions incrimi-

nées, à moins de reconnaître leur incapacité à mobiliser les moyens dont le parti d'opposition se prévaut.

A son grand regret, alors que « les uns préparent les élections, les autres préparent le contentieux post-électoral » incriminant par ailleurs la victoire revendiquée à tort par Kamto Maurice.

### Du Minat...

Essomba Pierrea ouvert, Secrétaire général du Minat a également pris la parole. Pour lui, il est curieux que le Mrc se serve du prétoire comme une tribune politique, que sa stratégie en réalité visait simplement à « biaiser » la procédure en l'habillant d'artifices « malicieux ». Ils ont les résultats de la Commission nationale de recensement général des votes au même titre que l'administration.

Jean Claude Tcheuwa, le chef de la cellule juridique du Minat soutient alors que le rapport du Conseiller était équilibré et que la longueur de la plaidoirie ne change rien à la vérité. Pour lui, le Minat a pris un acte administratif « traditionnel » légal pour la circonstance. Il invite les membres du Conseil à ne pas s'écarter des faits.

Justement, pour les intérêts du Minat, Me AshetNagnigni constate que si l'indisponibilité de l'argent avait été le problème, on aurait compris. Sur la restriction des libertés de circulation du Minat en période électorale, il note que l'arrêté n'était pas appli-

cable en zone rurale et périurbaine. Ce qui a facilité le déploiement des responsables politiques tels qu'ils le reconnaissent eux-mêmes.

Et qu'en ce qui concerne la Commission nationale de recensement général des votes, le Mrc a reçu le même document qui a été signé par le Pr AlainFogueTedomdu Mrc. Et que, souligne-t-il, la commission nationale compile les données de toutes les autres qui lui sont subordonnées. C'est à ce titre que Me Mandeng Alexandre du même cabinet, parlant pour le compte des mandataires du ministère de l'administration territoriale, précise « qu'on ne vient pas devant le juge sans rien en main ».

### Enfin le Rdpc

Dans la même lancée, Grégoire Owona, représentant du candidat Biya, a fustigé le comportement de Maurice Kamto qui a consisté à opposer Buluet bamiléké. Pour lui, on a quitté le droit pour atterrir dans « le politique ». Or, seuls les procès-verbaux qu'il a présentés, font foi. Pour lui, le Mrc s'est tout simplement inscrit dans la « ruse » en appelant en outre la rue à se révolter et que Maurice Kamto tente de faire croire que les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ne tiennent pas à cœur au chef de l'Etat. A titre de rappel, au moment où allions sous presse, l'audience suivait son cours.

Hervé Ndongbong

## Contrebande des véhicules

# Le Cameroun intensifie la lutte aux frontières avec le Gabon et la Guinée équatoriale

*Depuis le 15 octobre 2018, une équipe spéciale de contrôle à la détention et à la circulation des véhicules et autres matériels roulants est à pied d'œuvre dans les villes de Kyé-Ossi et d'Ambam, deux localités de la région du Sud du Cameroun, frontalières au Gabon et à la Guinée équatoriale.*

**S**elon la direction générale des douanes du ministère des Finances, qui révèle cette information dans sa newsletter du 11 octobre 2018, cette équipe sera opérationnelle dans cette partie du pays jusqu'au 7 novembre 2018, et entre dans le cadre du renforcement des mesures de lutte contre le commerce illicite et la contrebande des véhicules entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale.

En effet, depuis quelques années, en plus des produits cosmétiques et des boissons, il s'est développé un important commerce de véhicules (parfois volés) entre les trois pays de l'Afrique centrale susmentionnés, avec pour plaque tournante la ville camerounaise de Kyé-Ossi où les voitures sont généralement livrées aux acheteurs venus de la Guinée équatoriale et du Gabon.

Oscar Onana



Un véhicule

## Recettes fiscales

# La capitale économique du Cameroun produira à elle seule plus de 70%

*Ces chiffres sont attendus au 4<sup>ème</sup> trimestre 2018.*

**L**a direction générale des douanes du ministère camerounais des Finances projette de collecter un volume de recettes douanières de 261,5 milliards de francs Cfa au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2018 courante, apprend-on officiellement. Sur cette enveloppe, les secteurs des douanes du Littoral I et II, qui couvrent le territoire de

la capitale économique du Cameroun, ambitionnent de mobiliser un peu plus de 238 milliards de francs Cfa, soit plus de 70% de l'enveloppe globale.

Dans le détail, 85 milliards de francs Cfa seront collectés au mois d'octobre 2018, contre 87,5 milliards de francs Cfa en novembre et 89 milliards de francs Cfa au mois de décembre 2018.

O.O



## Barrage de Mekin

# Nouveaux essais d'injection de l'énergie de la centrale

*EneoCameroon, filiale du britannique Actis, informe que ses équipes techniques et celles de la société Hydro Mekin procéderont, du 18 au 25 octobre 2018, à de nouveaux tests d'injection des capacités produites dans la centrale hydroélectrique de Mekin (15 MW) dans le réseau qui alimente les localités environnantes de Meyomessala et Sangmélina.*

« Le long des opérations d'essai, du 18 au 25 octobre 2018, les clients de Sangmélina, Meyomessala, Zoétélé, Meyomessi, Mvangan, Metet, Endom pourront connaître des perturbations se traduisant par des interruptions plus ou moins brèves et répétées dans les deux villes et leurs environs », prévient Eneo.

Cette deuxième série d'essais fait suite à une première réalisée en avril 2018. L'objectif de ces essais, explique le concessionnaire du secteur de l'électricité, est qu'après signature, sous la houlette du gouvernement, des différents accords d'exploitation entre Eneo et Hydro Mekin, les localités sus-citées soient connectées à deux sources de transport d'énergie. A savoir : le réseau interconnecté sud et la ligne Mekin-Njom-Yekombo. Ces connexions



Des installations

amélioreront la disponibilité de l'énergie et la continuité du service dans ces localités.

Construit par la China National Electric Engineering Co (CNEEC), le barrage de Mekin est fi-

nancé à hauteur d'environ 25 milliards FCFA par la Chine. L'aménagement hydroélectrique com-

prend également la construction d'une ligne de transport sur 33 km.

Oscar Onana

## Comptes nationaux

# Une activité économique en hausse

*Le deuxième trimestre de l'année 2018 est marqué par une croissance de 3,9% par rapport à la même période en 2017.*

**A** en croire le rapport de l'Institut National de la Statistique (Ins) sur les comptes nationaux trimestriels, toutes les branches d'activité du secteur primaire du côté de l'offre se sont bien comportées. À la seule exception de l'agriculture industrielle et d'exportation. Certaines branches d'activité ont en effet porté la croissance dans ce secteur, à l'instar des activités de construction (BTP) et des autres industries manufacturières. Soit la

transformation du bois, la fabrication de boissons, le raffinage du pétrole brut et la production de caoutchouc. Le repli des activités dont « d'extraction de pétrole brut » et « agroalimentaires » ont cependant freiné la croissance dans ce secteur. Quoique les branches d'activité du secteur tertiaire enregistrent des contributions positives à la croissance; ce secteur a été impulsé par les activités de commerce et réparation, les services professionnels aux entreprises et le transport. La croissance écono-

mique du côté de la demande est, selon le rapport, essentiellement soutenue par la consommation finale et l'investissement privé. Elle qui est ralentie par un repli en volume des exportations de 10,8% et une hausse de 8,3% en volume des importations. Ce qui vaut une fois encore une balance commerciale en détérioration.

Le secteur primaire connaît en effet un regain d'activité. Par rapport au deuxième trimestre de 2017, ledit secteur a cru de 4,6% cette année. Ceci

grâce au sous-secteur de la sylviculture et l'exploitation forestière qui contribuent de 0,5 point à la croissance du PIB. Il faut également noter que l'évolution du secteur primaire est soutenue par la branche de l'agriculture vivrière (0,3 point à la croissance du PIB). Lui qui a bénéficié de plusieurs distributions dont celle des semences améliorées aux producteurs, parmi lesquelles le riz et le maïs. Sachant que les activités d'élevage, de chasse et de pêche contribuent de 0,1 point à la croissance du

PIB. Les activités de l'agriculture industrielle et d'exportation quant à elles enregistrent une contribution négative de 0,2 point. La baisse d'activité dans les filières banane d'exportation, café, coton et cacao en sont la cause, alors que la crise sécuritaire dans les zones de forte production de certaines de ces spéculations expliquerait le mauvais comportement de ce sous-secteur. En somme, le secteur primaire contribue de 0,7 point à la croissance du PIB.

Michèle Ebongue

Adamaoua

# Le lamido de Ngaoundéré fait campagne pour la paix

*Le chef traditionnel a profité d'une cérémonie pour faire la promotion du vivre-ensemble au Cameroun.*

**L**e fait que Maurice Kamto, candidat du Mrc à la présidentielle, ait revendiqué la victoire n'a pas encore fini de faire des vagues qui ont atteint les contrées lointaines du Cameroun. C'est ce qui a poussé le lamido de Ngaoundéré à sortir de sa réserve, pour appeler à la paix et au vivre-ensemble, dans un contexte où les messages haineux ont désormais pignon sur rue notamment sur les réseaux sociaux. L'autorité traditionnelle en a ainsi profité pour appeler les différentes communautés vivant dans la ville de Ngaoundéré de cultiver la tolérance, de lutter contre le repli identitaire, des fléaux dangereux pour l'équilibre social au Cameroun. Un message qui n'a pas laissé indifférents les participants à cette Fada.

«Sa majesté a demandé à la population de l'Adamaoua en général et celle de Ngaoundéré en particulier d'être calme, se-reine, et d'attendre les résultats de l'élection présidentielle dans la tranquillité et dans la paix», a déclaré un participant. Souvent visée par les critiques via les aspirations de Maurice Kamto, la communauté bamiléké a fortement apprécié le message de paix du lamido Mohamadou Hayatou Issa. La dite communauté a souhaité que bien qu'à l'issue de la présidentielle, on ait noté des déclarations à l'emporte-pièce et de légers soubresauts, il est important de se pencher sur les problèmes qui nous divisent afin d'y apporter des solutions.

D'autres communautés ont également réagi à cette initiative, notamment



*Le lamido de Ngaoundéré fait campagne pour la paix*

la communauté bété, pour appeler à la pérennisation

de la paix ; accepter les résultats à venir de la prési-

dentielle, par la retenue.

*K.J.*

## Mortalité infantile

# La faim cachée est l'une des causes

*45% des décès des enfants de moins de 5 ans sont causés par ce fléau.*

**A** l'occasion du forum sur la nutrition, le ministère de la santé a tiré la sonnette d'alarme. Surfant sur la vague de la journée de l'alimentation, il était aussi question de trouver des mesures idoines pour combattre la faim cachée. Les travaux se tenaient sous le thème : «La fortification alimentaire: enjeux et défis pour réduire la faim cachée d'ici 2035 au Cameroun», en présence des spécialistes de la nutrition et des pédiatres.

Mais que signifie la faim cachée ? C'est une notion plutôt inconnue du public. On note cependant qu'elle est source de ravages au sein des enfants. Est prise en compte ici la qualité de l'alimentation car même si les enfants sont nourris, il se pose la question de la qualité des nutriments qu'ils

consomment pour leur croissance. Le Cameroun n'est pas le seul pays à faire face au phénomène de faim cachée. On estime que plus de deux milliards de personnes dans le monde sont concernées, et qu'elle a un coût humain et économique certain.

Au Cameroun, plus de 68% des enfants de 0 à 5 ans souffrent d'anémie ferri-prive et 39% des enfants de la même tranche d'âge souffrent de carence en vitamine A. Du coup, on se pose la question de savoir si la fortification alimentaire pourrait être une solution de combat. Pour le ministre de la santé, cette lutte passe par la consommation de la farine, des huiles végétales de cuisson, les laits...

«L'enfant de 0 à 6 mois n'est pas concernée car il est censé être nourri au sein donc avoir tous les nutri-



*Mortalité infantile: La faim cachée est l'une des causes*

ments par sa maman. C'est l'alimentation de cette dernière qui doit être de qualité pour couvrir les besoins du petit», précise-t-il.

L'Etat joue sa partition dans cette lutte, à travers les

campagnes à domicile pour l'administration des vitamines pour élaguer les carences. Seulement, le combat doit être collectif, chacun doit jouer sa partition. «La douane par exem-

ple doit s'assurer que les populations ne reçoivent pas des produits de contrebande, etc.», soutient André Mama Fouda.

*K.J.*



## Contentieux postélectoral

## Il préoccupe la majeure partie des camerounais

Dans la ville de Yaoundé, que ce soit dans les chaumières, les buvettes, les entreprises..., chacun a les yeux rivés sur son petit écran.

**B**rice Ebongué est inscrit cette année en première année en sciences économiques et de gestion à l'université de Yaoundé II. Hier matin, il a failli ne pas se rendre en Fac. Et pour cause, il était déterminé à suivre le feuilleton du contentieux post électoral, qui a débuté mardi dernier et qui s'est poursuivi hier matin à partir de 9h30mn.

A l'exemple de Brice, beaucoup de camerounais ont les yeux fixés sur le petit écran, si ce n'est les oreilles tendues vers un poste radio. Même le match Cameroun/Malawi comptant pour les éliminatoires de la Can 2019 qui s'est joué mardi, n'a pas tant intéressé les camerounais. Car, c'est chacun qui a hâte de savoir le verdict du contentieux post électoral. Sans oublier que le déroulement même des débats semble très captivant, avec le passage des différents avocats des requérants, ainsi que la réaction de temps à autre du président du Conseil Constitutionnel. Tant il est vrai que c'est une grande première pour la nation camerounaise tout entière, d'où l'émoi de plus d'un. « Le



À l'audience

contentieux post électoral est en train de réveiller en nous une passion parfois longtemps refoulée : celle de la chose juridique », déclare Amidou Nsangou.

Va lui emboîter le pas Bernard Bangda, pour qui le Conseil Constitutionnel assure bien la gestion des audiences. « On est dans un

pays qui se bat pour la démocratie. La parole est donnée à tous », argue-t-il.

Rappelons que c'est mardi 16 octobre dernier que s'est ouvert à Yaoundé l'audience relative au contentieux post électoral, sous la coordination du président du Conseil constitutionnel.

En effet, dix-huit recours ont

été introduits par certains candidats à l'élection présidentielle du dimanche 7 octobre. Et ce, en raison des irrégularités dont ils soutiennent que le scrutin a été émaillé. Ces candidats demandent l'annulation totale ou partielle du scrutin. Pour la journée de mardi 16 octobre 2018, 16 requêtes ont été re-

jetées. La 17ème du Mrc ayant provoqué une suspension d'audience pour hier matin.

Nous avons approché quelques camerounais qui nous livrent leurs avis sur le déroulement du contentieux post électoral.

Rosette Ombessack

## Réactions...

Babis Yelem

« J'adresse un bravo au Professeur Maurice Kamto »



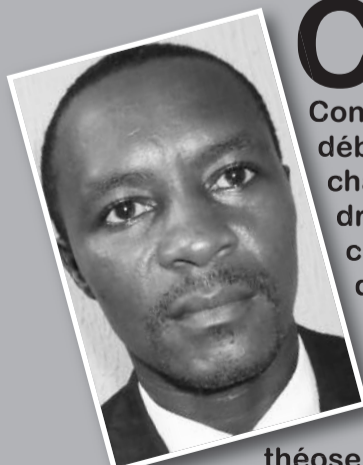
J'apprécie à sa juste valeur le contentieux post électoral qui se déroule depuis mardi dernier. Pour moi, c'est la démonstration d'une avancée de la démocratie dans notre pays. Et c'est également une tentative de redresser notre

pays qui tend à s'écrouler. J'adresse un bravo au Professeur Maurice Kamto qui pour moi a éveillé beaucoup la conscience des camerounais.

## Réactions...

Sonwa Taylor

« C'est l'impact sur la culture de participation politique des camerounais qui importe »



Ce que nous vivons depuis mardi dernier au Conseil Constitutionnel est le début d'une finale de « champions league » du droit en matière de contentieux électoral dans notre pays. Ce spectacle que nous offrent les acteurs du scrutin dernier connaîtra son apothéose le jour de la proclamation des résultats dudit scrutin.

Plus que ce contentieux électoral en lui-même, ce qui est en mon sens plus intéressant, c'est son impact sur la culture de participation politique des camerounais.

## Réactions...

Ibrahim Djingui

« C'est une véritable avancée démocratique dans notre pays »



C'est une véritable avancée démocratique dans notre pays. Le contentieux est public donc susceptible de donner les garanties d'une transparence. Devant la cour, on fait valoir des preuves qui doivent revêtir une forme. Après le juge va trancher en dernier ressort sur la base des pièces qu'il trouvera conforme à des pièces à conviction.

Nous devons faire confiance à cette cour, même si nous trouvons que les règles qui l'organisent ne sont pas bonnes.

Propos recueillis par R. O.

# School administrators complain of the inability to run their institutions due to lack of finances brought in by the electronic payment of school fees

*Their worries are contained in a letter addressed by the National Autonomous Trade Union of Secondary and High School Teachers (SNAES) to the Minister of Secondary Education.*

The teachers' letter to Minister Pauline Nalova-Lyonga describes the financial crises that school administrators are facing at this moment as "serious". SNAES argued that the administrative and pedagogic functioning of schools is being affected and if nothing is done the smooth functioning of the academic year 2018-2019 will be greatly affected. The only reason advanced by the teachers' trade union for this financial hardship is due to the fact that the school administrators are unable to access the funds collected as school fees by the partners of the Ministry of Secondary Education, that is: Campost, Express Union, MTN and Orange Cameroon.

SNAES in the letter said information it gathered from the regions point to the fact that activities in secondary schools are in a standstill even with the delicate ones narrating that lack of chalk, no insurance for students, lack of medicine in first aid, impossibilities to manage workshops in technical schools just to name a few have emerged. The teachers lamented that they no longer know what to do as nobody is clarifying anything. They urged the Minister of Secondary Education to treat this as a matter of urgency to make the school year go on hitch free. It should be recalled that Nalova-Lyonga took the decision months back following the signing of a convention in Yaounde between her Ministry and some financial



Pauline Nalova Lyonga

and mobile telecommunications institutions on the payment of tuition and examination fees and the measurement and misuse of school funds. By Amos Muang Nsah

Retrouvez tous les jours dans vos kiosques

Le Journal **émergence**  
Le Premier  
Quotidien Privé Bilingue au Cameroun



# Indomitable Lionesses continue training at the CAF Excellence Centre Mbankomo ahead of the 2018 African Women's Cup of Nations in Ghana

**I**ndomitable Lionesses head coach, Joseph Brian Ndoko, has invited 26 local and foreign base players to the teams 5th camping ahead of this year's AFCON in Ghana. The 26 lionesses to Camp include former Delta Queens star, Tantoh Melvis Ngifor still playing her football in Nigeria with League side, Nasarawa Amazone FC.

This comes days after the team was white washed 6 nil by France in an International friendly.

The 16 day training camp that started on Monday in Mbankomo involves home base upcoming stars, Mbappe Etoundi and Alexandre EngoloTakounda plus abroad based Sundsvalls star, Isis Sonkeng and German based star Marlyse Aghokeng who is still to write her script in the Den. Stars Gaelle Enganamouit, Gabrielle Aboudi have been left out along side Turkish based striker, Ada Jacquette.

Following recent media re-



File photo of Lionesses

ports, the Confederation of African Football (CAF) authoritatively confirmed that there has been no decision regarding the hosting rights

of the Total Women's Africa-Cup of Nations Ghana 2018 scheduled for 17 November to 1 December.

The subject was discussed

at a meeting grouping the organizing Committee for Women's Football to be held in Cairo, Egypt, on Wednesday, 12 September 2018. So the

Lionesses are sure that they will participate in this tournament in Ghana as confirmed by CAF.

By Amos Muang Nsah

## Former Indomitable Lion, Guy Feutchine is one of few African serving as a head coach of a professional Club in Europe

**F**ormer Union Sportive of Douala and Indomitable Lions midfielder, Guy Armand Feutchine has recently been appointed manager of second Division Greek side, P.A.S. Alrodotos, a very strange one for a black footballer from Africa but a serious example for others to emulate.

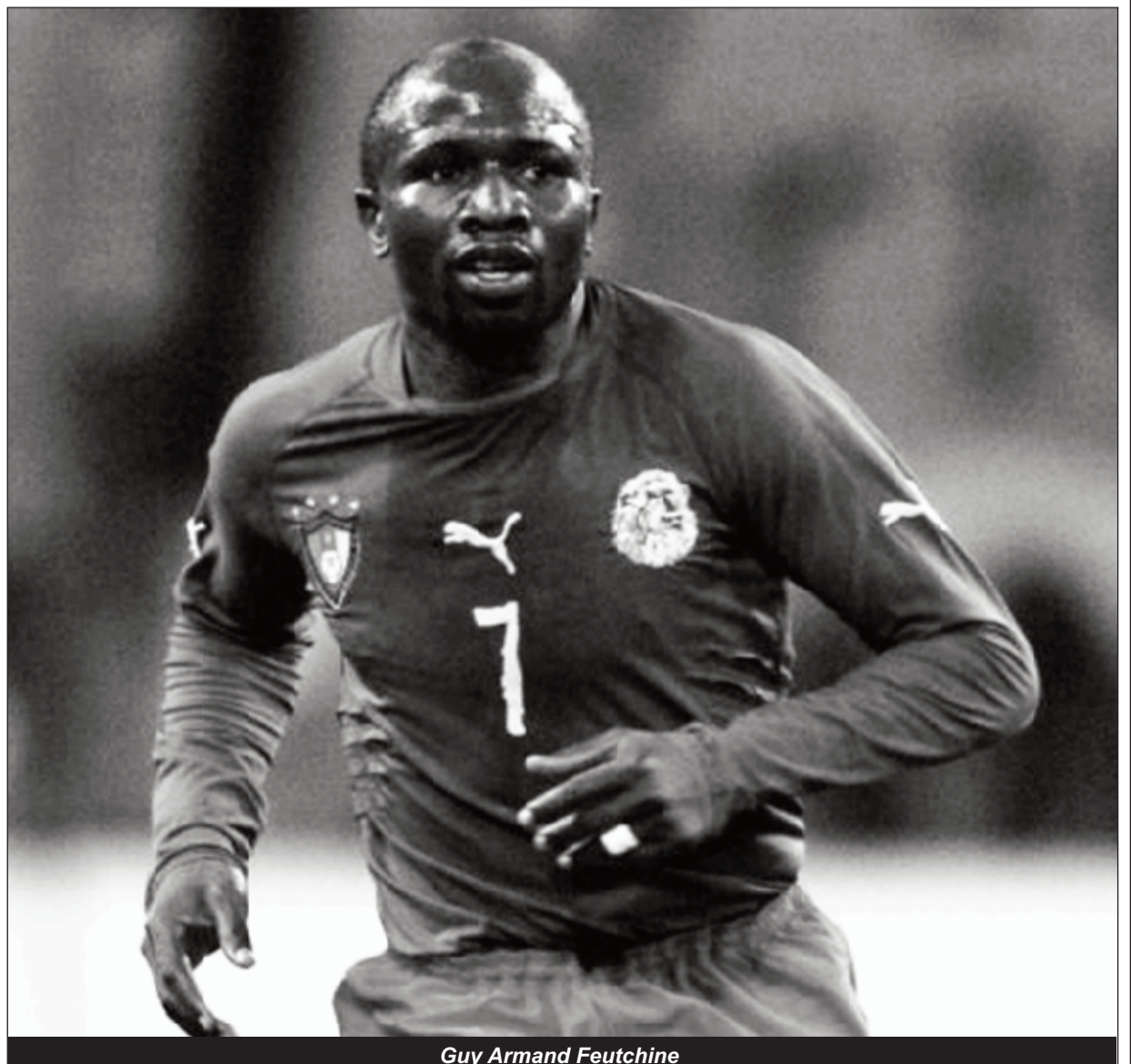
Born in Douala, Littoral Region of Cameroon, Guy Armand won 20 caps for Cameroon and scored 2 goals but had a more successful club career with spells in over 10 clubs in 6 countries around the world which lasted until the 1st of July when he ended a playing career that began at Union Sportive Douala at Greek side GS Kalithea.

In all, the 41 year old really

had a good time as a player in Greece as he played over 100 super league-games for 4 different clubs and a handful of second tier club games before retiring in 2013. His new Challenge in the Greek region of Nea Alikarnassos is a huge one not made easier by the fact that it is his first major job. His new club won the Gamma Ethniki (Greece 3rd Division Title) in the 2017/2018 season to return to the second tier of Greek football and end a 36 years absence.

Guy Armand has just two African players in; Brahim Kone from Ivory-Coast and Ghanian Daniel Arjelesi in his Greek dominated P.A.S.A squad.

By A. M. N.



Guy Armand Feutchine

## Elections locales en Côte d'Ivoire

## Large victoire du parti présidentiel

Après les élections municipales et régionales de samedi, les Ivoiriens connaissent le nom de leurs maires et de leurs conseillers régionaux. La CEI a achevé de proclamer les résultats complets mardi 16 octobre. Le RHDP est en tête des deux scrutins.

**A**vec 46,4% aux régionales et 36,2% aux municipales, les taux de participations sont peu élevés mais similaires à ceux de 2011. Aux municipales, avec 46% des voix, le RHDP (Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix, parti au pouvoir) remporte 92 communes, dont sept des treize abidjanaises, parmi lesquelles Abobo, Yopougon, Koumassi ou Treichville. Le candidat RHDP est aussi vainqueur à Bouaké, San Pedro, Korhogo et officiellement Bassam où le maire sortant PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), Georges Ezaley, conteste sa défaite et déposera un recours devant la Cour suprême.

L'ancien allié du parti présidentiel de son côté l'emporte dans 50 communes avec 28% des voix. Le parti d'Henri Konan Bédié ravit la commune de Cocody à

Abidjan à son rival et l'emporte aussi à Marcory ou au Plateau. Il conserve son fief de Yamoussoukro notamment.

Pour relativiser ces chiffres, il faut toutefois garder à l'esprit que les deux partis n'ont pas présenté des candidats partout. Le RHDP était présent dans 180 communes, le PDCI seulement dans une centaine.

Parmi les 389 candidats indépendants, 56 ont été élus. Ils pèsent 28% des suffrages. Quant au FPI (Front populaire ivoirien), il l'emporte dans deux communes.

A noter que le vote a été annulé dans la commune de Port-Bouët à Abidjan, à cause de la destruction d'urnes et de procès-verbaux. La Commission électorale indépendante a un mois pour y organiser un nouveau scrutin.

Aux régionales, le RHDP l'emporte largement avec 60% des voix et 18 des 31 régions. Le PDCI en prend



Le RHDP est en tête des deux scrutins

six, avec 20% des suffrages. Les candidats indépendants totalisent 10% des voix avec trois régions. Deux régions reviennent à

des candidats qui portaient les deux étiquettes RHDP et PDCI. Quant au FPI, il en obtient une. La région du Guémon n'a

pas été comptabilisée puisque le scrutin devra se rejouer dans l'un de ses départements.

Source Rfi Afrique

## Grève dans l'éducation au Tchad

## Le ministre fait la tournée des établissements

Au Tchad, le ministre de l'Education nationale menace les enseignants qui refusent de reprendre les cours alors que la rentrée a officiellement eu lieu le 1er octobre. Les enseignants tchadiens comme la plupart des travailleurs du secteur public sont en grève depuis plusieurs mois pour revendiquer le remboursement de leurs salaires coupés dans le cadre des mesures d'austérité.

**E**n faisant la tournée des établissements publics deux semaines après le lancement de la rentrée, le ministre de l'Education a constaté la fermeture de ceux-ci et demandé qu'une liste des enseignants grévistes soit dressée. Dans les sept établissements publics qu'il a visités, le ministre de l'Education nationale Aboubakar Assidick a constaté l'absence d'enseignants. Très peu d'élèves inscrits, mais la présence du personnel administratif.

Constatant la non-reprise des cours pour cause de grève, le ministre annonce

qu'une liste sera dressée pour pointer les absents : « J'en appelle d'abord à leur sens des responsabilités, mais d'autre part, j'ai donné des instructions aux inspecteurs, aux délégués et aux chefs d'établissements, d'établir des listes de présence. Les enseignants qui ne seront pas là, on les considère comme des grévistes et on transmet la liste à qui de droit ». Cela ne nous fait pas peur lui répondent les syndicats, qui estiment que le gouvernement devrait plutôt favoriser le dialogue pour le secrétaire général pour la ville de Ndjamen du Syndicat des enseignants du Tchad : « Nous sommes en

grève, parce qu'on nous a coupé injustement le salaire. Cela ne nous permet plus de vivre. Cela ne nous permet même pas de mettre de l'essence dans les engins et d'aller au travail ». Il y a deux semaines, le gouvernement a demandé aux travailleurs du secteur public de reprendre le travail en échange d'une promesse de rétablissement progressif de leur salaire amputé. Mais ceux-ci, échaudés par plusieurs promesses non tenues, ont décidé de poursuivre leur mouvement, enchaînant ainsi cinq mois d'interruption du secteur public.

Source Rfi Afrique

